



PÔLE BIOLOGIE-SANTÉ
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



APPEL À CANDIDATURES

Bourses de master

Financements à destination des équipes de recherche
qui souhaitent accueillir un étudiant en master 2

Deadline : 15 juillet 2025



APPEL À CANDIDATURES

DEADLINE : 15 JUILLET 2025

OBJECTIF

Le Pôle de recherche Biologie-Santé lance un AAP «Bourses de Master» à destination des équipes de recherche qui souhaitent accueillir un étudiant en Master 2 pour des stages qui se dérouleront à partir de janvier 2026.

La candidature n'implique pas d'avoir un étudiant déjà identifié.

CETTE ANNÉE, DEUX TYPES DE BOURSES SONT DISPONIBLES :

- **des bourses de master pour des projets interdisciplinaires**, qui impliquent une équipe d'un des 7 axes de recherche du Pôle Biologie-Santé et d'un autre champ disciplinaire. Les projets translationnels, avec une équipe clinique sont également éligibles. Les financeurs de ces bourses interdisciplinaires sont les Pôles de recherche de l'Université de Montpellier (AEB, Biologie-Santé, Chimie, MIPS, Sciences Sociales), le SIRIC Montpellier Cancer et l'IHU Immun4Cure.
- **des bourses de master pour des projets sur la thématique du Projet Thématique Long (PTL) COSMIC** - Complex Organoid Systems with Multifaceted Interactions et impliquant une équipe du Pôle de recherche Biologie-Santé.

PUBLIC CONCERNÉ

- pour les projets interdisciplinaires, toutes les équipes de recherche des Pôles AEB, Chimie, MIPS et Sciences Sociales qui souhaitent développer un projet interdisciplinaire et collaboratif avec une équipe du Pôle Biologie-Santé, sur une des thématiques des 7 axes de recherche du Pôle.
- pour les bourses du PTL COSMIC, une équipe qui soit rattachée au Pôle Biologie-Santé.

MONTANT DU FINANCEMENT

Chaque bourse représente un financement de 4 000 €, réparti comme suit : environ 3 500 € sont destinés à la gratification de l'étudiant pour un stage de six mois (conformément aux règles de l'UM), et 500 € sont alloués aux frais de fonctionnement liés aux dépenses engagées par l'étudiant durant son stage.

25 BOURSES DISPONIBLES

CALENDRIER

Deadline candidatures : 15 juillet 2025

Résultat : septembre 2025

Début des stages : à partir de janvier 2026

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Qualité scientifique
- Encadrement /Environnement/ Formation de l'étudiant
- Programme de travail de l'étudiant

La sélection des projets sera réalisée par les financeurs de l'appel.

ENGAGEMENT DES ÉQUIPES LAURÉATES

- Compléter un rapport scientifique et financier à la fin du stage de l'étudiant

MODALITÉS DE SOUMISSION

Le formulaire de candidature est à compléter et à envoyer en.pdf à laure.bourbon@umontpellier.fr

AVEC LE SOUTIEN DE :

